

On peut s'abonner des
1^{er} et 15 de chaque mois.

SAMEDI 16 JUIN 1838.

fr. c.
6 mois 36
12 mois 66
18 mois 96
24 mois 126

**SUR L'ÉLOGE
DU PRINCE DE TALLEYRAND**

PAR M. DE BARANTE

M. le baron de Barante a prononcé à la chambre des pairs, dans la séance du 9 juin, l'éloge funèbre du prince de Talleyrand. Ce discours est remarquable sous plus d'un rapport. L'orateur apprécie avec beaucoup d'esprit et d'habileté le caractère et la vie politique du prince de Talleyrand. Nous ne pouvons le suivre dans toutes les parties de cet éloge qui contient d'ailleurs beaucoup de détails étrangers à la spécialité de notre Journal; et même, quoique rarement, des jugemens que nous ne saurions adopter pleinement. En revanche M. de Barante s'y explique sur deux circonstances de la vie du prince d'une manière qui mérite toute notre attention. Ce sont ces deux passages qui nous occuperont principalement; nous en noterons en passant deux ou trois autres qui ont plus ou moins quelques rapports avec notre objet principal.

La naissance de M. de Talleyrand, dit l'orateur, l'appeloit au service militaire, mais un accident l'avoit rendu infirme; il reçut de sa famille une autre destination. Il pouvoit reconnoître avec une sorte de révolte intérieure combien ses penchans seroient incompatibles avec ses devoirs; mais... il laissa aller ses opinions et sa conduite en contradiction avec ses obligations....

Ce qui lui étoit propre, c'étoit un esprit vif, facile, ingénieux et siguisé dans la conversation, plein de charme dans l'intimité, hardi et clair dans les choses

sérieuses. Ses succès furent brillans et rapides. Comme les hommes distingués, il reproduisoit le caractère de son temps. Le goût de la littérature, la liaison avec les hommes de lettres, la séduction par tout ce qui étoit bien dit ou bien écrit, une aptitude aux considérations générales qu'avoient développée des études théologiques, suivies avec intérêt, le besoin de s'occuper d'administration, de finances et d'économie politique, tout cela se mêloit avec une activité singulière aux habitudes d'une société à laquelle il plaisoit plus que nul autre, aux occupations que lui donnoit sa carrière; où il savoit se montrer utile et apte aux affaires....

Sa part de travaux et d'influence à l'assemblée constituante fut grande. Dès lors il prit place parmi les hommes politiques du premier ordre.... Ses vues sur l'instruction publique, quelques discours sur les finances furent particulièrement remarquables. Partageant la plus grande faute qu'ait commise l'assemblée constituante, faute peu digne des lumières de cette illustre assemblée qui céda sans assez de réflexion à des rancunes étroites, à des préjugés aveugles, M. de Talleyrand eut un grand rôle dans le malheureux essai d'une Eglise instituée par la loi civile, indépendamment des croyances. Peut-être quelque jour ses curieux mémoires destinés à la génération qui nous suivra diront-ils quelles pensées conduisirent M. de Talleyrand à une telle détermination. Il est à croire que sous le rapport de la politique comme sous le rapport du devoir, il en jugeoit autrement après l'expérience de cinquante années écoulées.

Ce jugement de l'auteur sur l'esprit et les opérations de l'assemblée constituante n'est passeulement plein de raison, de vérité et de sagesse, c'est

encore en quelque sorte un acte de courage. C'est la première fois depuis cinquante ans, qu'on s'explique publiquement en pleine chambre, avec cette franchise sur l'assemblée qui a fait la révolution. Un esprit timide ou vulgaire auroit craint de parler devant la chambre des pairs, du défaut de réflexion de notre assemblée, des *vancunes étroites* et des *préjugés aveugles* auxquels elle céda; et dit *malheureux essai d'une Eglise instituée par la loi civile, indépendamment des croyances*. M. de Birante n'a pas reculé devant ces aveux. Il étoit impossible de caractériser d'une manière plus juste les erreurs des constituans. L'homme d'esprit et l'homme d'état parlent ici comme seroit l'historien de l'Eglise.

L'orateur montre ensuite M. de Talleyrand administrateur du département de Paris, puis envoyé à Londres, puis exilé aux Etats-Unis, puis ministre sous le directoire :

« Ce n'étoit pas une des moindres bizarreries de ce temps-là, que ce grand seigneur dont les manières avoient tant de distinction et d'élégance, à qui déplaisoit tout ce qui étoit vulgaire, tout ce qui manquoit de tact de mesure, placé au milieu de ces mœurs, plus empreintes du désordre grossier de la révolution, que de l'austérité républicaine. Il se trouvoit là aussi loin de la gravité puritaine de l'Amérique que de la grâce facile de la société française. Mais s'il n'avoit point de prise par ses manières, qui pourtant en exerçoient toujours un peu, il lui restoit l'autorité du mérite et du sens politique. »

M. de Talleyrand fut aussi ministre sous Bonaparte :

« Nulle situation ne convenoit mieux aux penchans et aux mérites de M. de Talleyrand. Jamais ses avis ne pouvoient mieux trouver placé, jamais son expé-

rience des hommes, des affaires et du monde, ne devoit être plus utile. Pour l'intérieur, il avoit la tradition d'une société paisiblement ordonnée; d'un esprit hiérarchique, d'une convenance de mœurs qui est plus que la parure de l'autorité; dans les relations extérieures, il donnoit aux volontés exigeantes et quelquefois rudes des vainqueurs, des conseils de discernement et de modération... Mais son administration n'alloit pas jusqu'aux illusions de l'enthousiasme; il jugeoit les fautes, il voyoit les dangers; bien des choses pouvoient choquer sa raison ou son goût. Le fond de son opinion restoit antipathique à ce qui étoit excessif, la monarchie universelle lui sembloit une chimère, et sa poursuite un jeu de hasard terrible pour la France. L'enivrement du succès rendoit le pouvoir plus absolu qu'il ne l'aimoit. »

Aussi après la paix de Tilsitt, M. de Talleyrand cessa d'être ministre et rentra dans la vie privée, mais il avoit encore une grande existence. En 1814,

« Il fut appelé à la plus grande consultation où ait jamais pris part un homme qui n'avoit de pouvoir que son esprit; il sembla traiter de pair avec des souverains vainqueurs à la tête d'un million de soldats; l'Europe voulut avoir son avis sur ce qu'il étoit sage de faire d'une telle victoire. »

Nous ne suivrons point l'orateur dans ce qu'il dit de la position de M. de Talleyrand sous la restauration, de sa mission au congrès de Vienne, de ses deux ministères et de l'autorité qu'il conserva encore même lorsqu'il fut retiré des affaires. Nous arrivons aux derniers jours de M. de Talleyrand :

« Dès lors, le peu de jours qui lui étoient encore réservés coulèrent au milieu de sa famille et de ses amis. Son esprit étoit toujours le même; ses impressions vives, immobiles et jeûnes; il prenoit

intérêt à tout dans le présent; en se plaissant aussi à rappeler ses souvenirs et le passé. Jamais sa conversation n'avoit eu plus de grâce et d'attrait. Son âge même, l'idée qu'on pouvoit bientôt le perdre, ajoutoient une certaine émotion au charme de sa parole. Sa bienveillance aimable, ce goût qu'il montrait pour ceux qu'il aimoit, ne se ressentoit pas des souffrances de la vieillesse. Les haines politiques, les préjugés de partis étoient presque apaisés et muets autour de lui. Rien dans le train journalier des affaires ne lui étoit indifférent, mais il n'étoit plus qu'un spectateur éclairé. D'angustes amitiés lui étoient une récompense et une satisfaction.

Cependant, en l'observant de près, on pouvoit apercevoir qu'au fond de son ame il y avoit, ainsi qu'il l'avoit dit, d'autres pensées, et plus sérieuses. Il étoit homme d'un esprit trop grave, d'un jugement trop ferme, pour qu'une vie douce et imprévoyante pût lui suffire au bord de la tombe. Celui qui avoit toujours voulu se rendre un compte réel et certain des situations publiques, ne pouvoit échapper à la nécessité de songer à lui-même. Mais, selon son habitude, la pensée qui le préoccupoit le plus étoit toujours celle dont il parloit le moins. Le langage agite, et il aimoit à se décider dans le calme. De même que dans sa vie politique il n'avoit pas voulu risquer de se survivre à lui-même; de même, ce qu'il désiroit le plus, étoit de finir dans la plénitude de sa raison et de sa volonté.

Ce travail intérieur devenoit plus pressant. Déjà malade, assez pour inquiéter ses amis, et peut-être lui-même, il résolut de faire ses adieux au public, qui s'étoit tant occupé de lui. Il vint à l'Institut, et beaucoup d'entre vous peuvent se souvenir de ce que cette réunion avoit de solennité et d'émotion. De ce jour, la réflexion devint plus active, et lui laissa moins de relâche. *Sa forte raison pesoit les questions suprêmes.* Des considérations puissantes, appartenant encore à la vie, s'ajoutoient aux considérations qui

appartiennent à la mort. Des impressions anciennes, des souvenirs d'enfance, des affections de famille agissoient sur les sentimens autant que la méditation sur l'intelligence.

Telle étoit sa situation d'ame lorsqu'il fut atteint d'un mal subit et grave. Tout espoir de le conserver disparut bientôt. *Il ne voulut point d'illusion, et se fit dire la vérité.* Son courage contre les souffrances fut invariable; sa présence d'esprit ne fut pas atteinte; sa douceur pas altérée, un seul instant; la tranquillité d'esprit qu'il aimoit à se renfermer, point troublée. Ce fut dans cette disposition que, *sans précipitation, sans faiblesse ni complaisance,* il arriva à la décision dont depuis long-temps il approchoit de plus en plus chaque jour : il voulut mourir en chrétien.

Ce fut presque dans ces derniers momens que le roi, cédant à l'impulsion d'une ancienne amitié, vint honorer ce lit de mort de sa visite. M. de Talleyrand trouva encore des forces pour témoigner sa reconnaissance respectueuse.

Mais au moment extrême, selon la vieille devise des Périgord, « il n'y a de roi que Dieu, » conformément à la résolution qu'il avoit prise, il fut entouré des consolations religieuses; elles réparèrent leur douceur sur ce calme courageux que laisoient subsister les souffrances et un affaiblissement rapide. Il a fini au milieu de sa famille, en larmes et en prières.

On remarquera que ce récit confirme les détails que nous avons donnés sur la fin du prince. M. de Barante qui avoit été témoin de ses derniers momens, pouvoit inieux que personne attester les graves pensées qui y avoient présidé. Il déclare que M. de Talleyrand *voulut mourir en chrétien, et qu'il fut entouré des consolations religieuses.* On ne pourra récuser un tel témoignage.

Le ton général de cet éloge, la plupart des jugemens et des réflexions

de l'auteur, et surtout les deux passages sur l'assemblée constituante, et sur les derniers momens du prince, nous parôissent faire encore plus d'honneur au bon esprit qu'au talent de M. de Baranté. On diroit qu'il a voulu protester par là contre un propos qu'on lui a prêté, et auquel pour notre compte nous n'avons jamais eû le savoir que pour orléaniser la France, il fallût la protestantiser, propos qui est en opposition, nous osons le dire, avec la réserve habituelle de l'habile diplomate, comme avec le respect qu'il a montré pour la religion dans ses écrits. Celui qui dans l'éloge que nous venons d'examiner, signale si bien la grande faute de l'assemblée constituante, d'avoir cédé à des rancunes étroites, et à des préjugés aveugles, n'auroit eû garde de provoquer un essai plus malheureux encore. Protestantiser la France, ce seroit apparemment y instituer une église par la loi civile, or c'est là ce que M. de Baranté appelle avec raison la plus grande faute de l'assemblée constituante. Il étoit donc bien éloigné de conseiller une telle mesure.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

ROME. — On vient de faire paroître à l'imprimerie de la Propagande une deuxième édition des *Oeuvres spirituelles* de M. le cardinal Lambruschini, qui, quoique déjà publiées plusieurs fois, manquoient cependant dans le commerce. Nous ne louerons pas le mérite de ces ouvrages recommandables à la fois par la solidité de la doctrine et par une touchante onction. Les éditeurs dans un court avant-propos ont parfaitement fait sentir l'utilité de ce recueil, auquel on a joint trois opuscules inédits de l'illustre auteur. Cette édition forme trois volumes qu'on trouve chez

Boulié, à l'imprimerie de la Propagande, au prix de 70 bayoques.

PARIS. — Le ministre des cultes vient, sur la demande de M. Camartin, d'accorder 4,000 fr. pour contribuer à la construction de l'église Saint-Jacques d'Amiens.

La bibliothèque du grand séminaire de Meaux, composée d'environ sept mille volumes, fut restaurée dernièrement par M. Pruneau, vicaire général et supérieur du séminaire, connu depuis long-temps par ses travaux liturgiques pour le diocèse de Meaux. Au milieu de tant de richesses littéraires, Bossuet n'a pas été oublié. Son buste, domine, placé entre deux colonnes, sur un piédestal où l'on voit un aigle, embême de ce grand homme, et qui renferme à découvert les précieux manuscrits destinés à la bibliothèque du séminaire. Dimanche dernier, 10 juin, M. l'évêque de Meaux, accompagné d'un de ses grands vicaires, vint les y déposer lui-même, et perpétuer ainsi le souvenir de ce grand génie, dans un sanctuaire cher à sa mémoire. Le prélat examina ensuite plusieurs volumes remarquables par leur antiquité, admira avec satisfaction l'ensemble imposant que présente la bibliothèque, et enfin plaça une couronne sur la tête de son immortel prédécesseur, aux acclamations de tous les élevés du grand séminaire. Ce jour sera mémorable pour le séminaire, et même, on peut le dire, pour la ville de Meaux, qui devoit s'affliger de n'avoir rien du grand évêque, dont la gloire rejaillit sur elle.

M. l'évêque de Nancy, pendant son séjour à Orléans, a visité les établissements religieux, les communautés, les hôpitaux, les Frères des écoles chrétiennes. Partout il a porté des paroles de piété et de bonté. Le dimanche de la Trinité, il a prêché